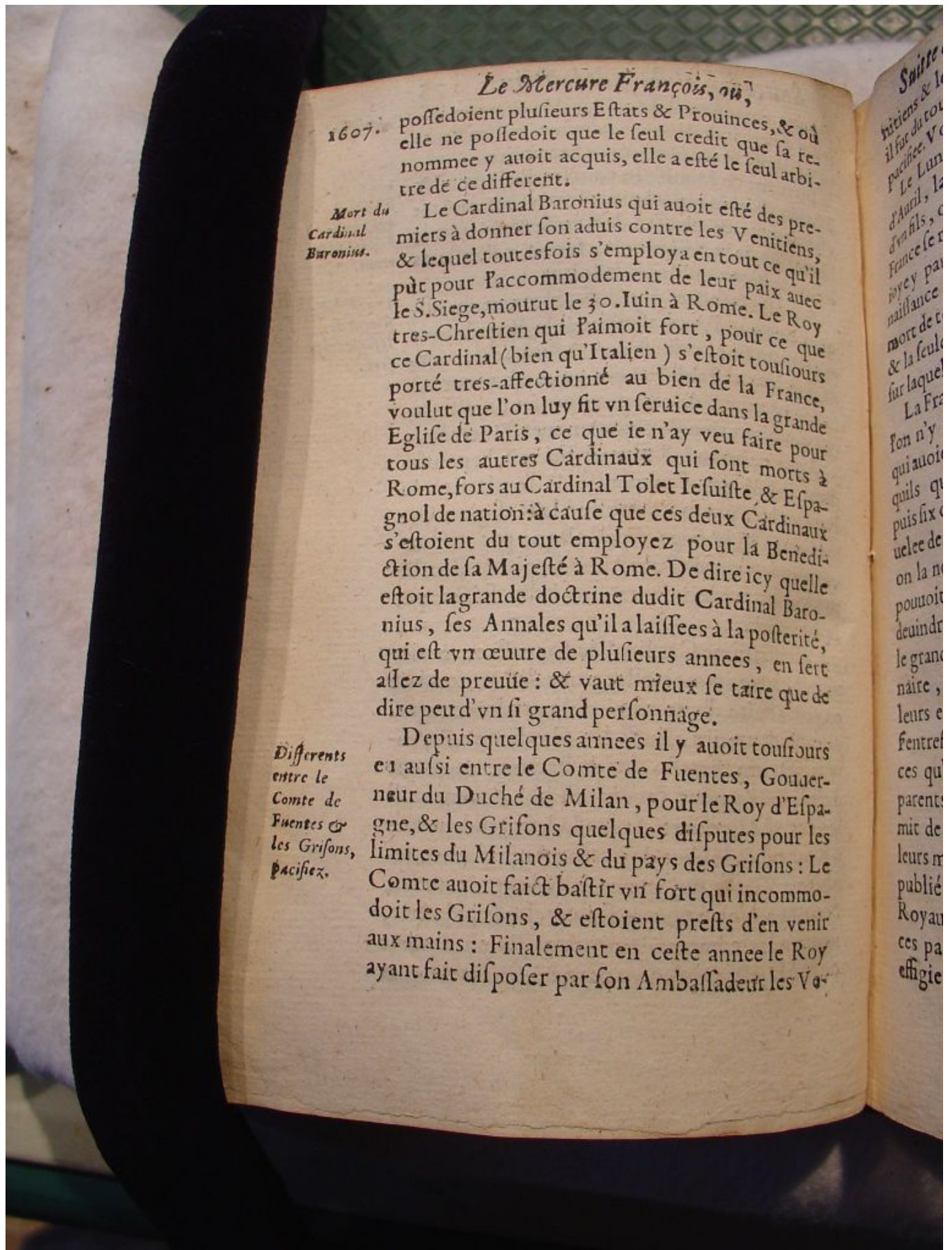
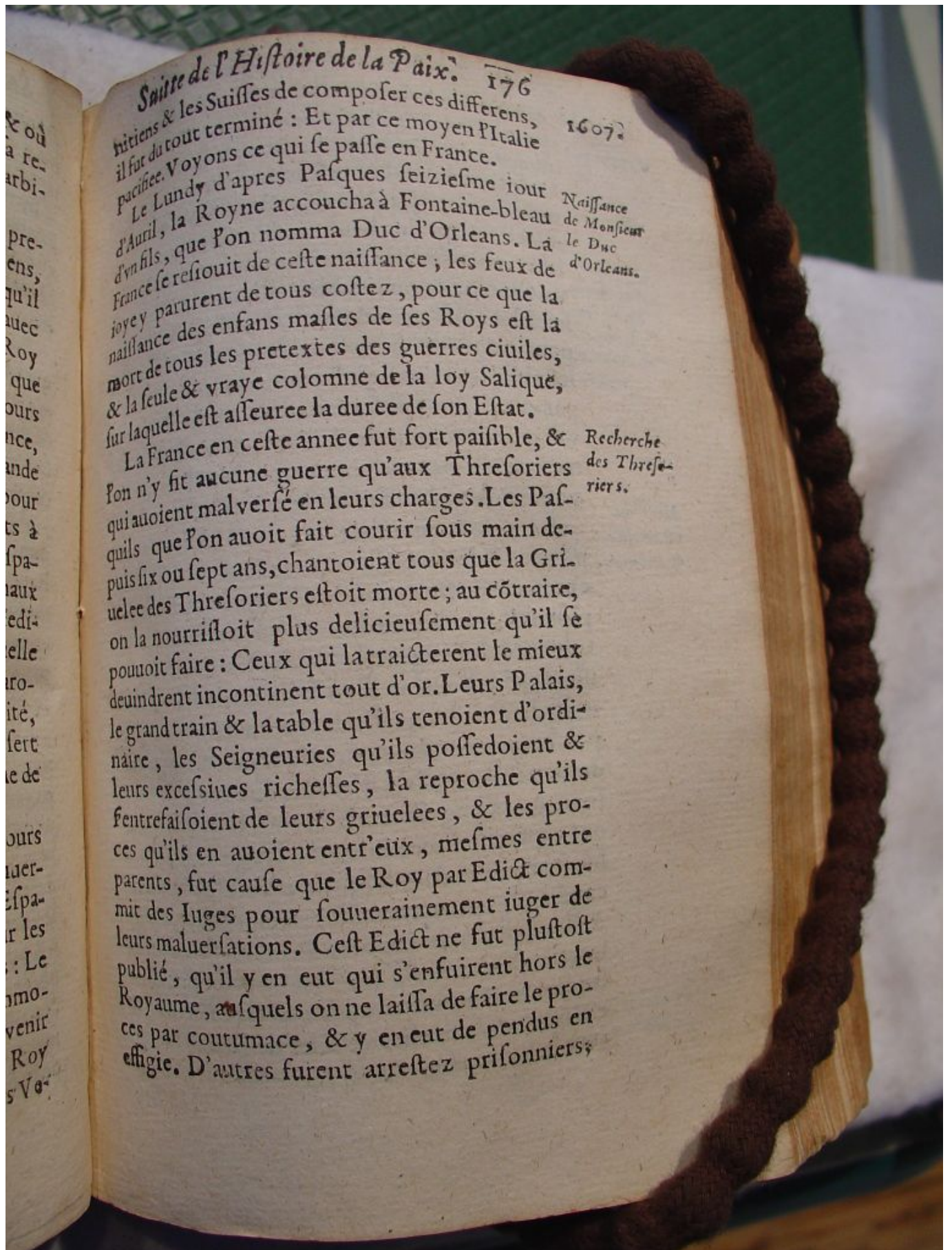


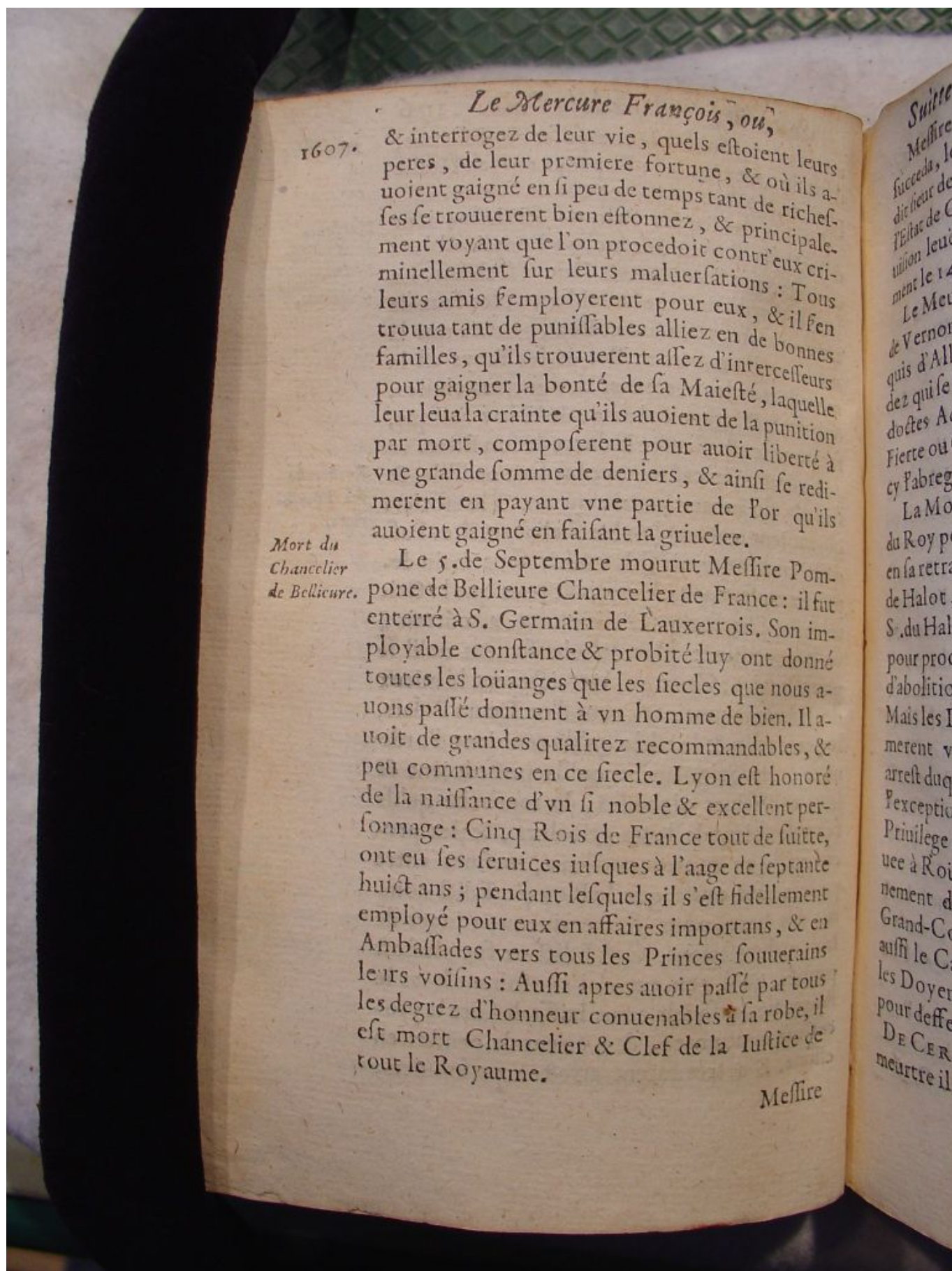
1607_175v.jpg



1607_176r.jpg



1607_176v.jpg



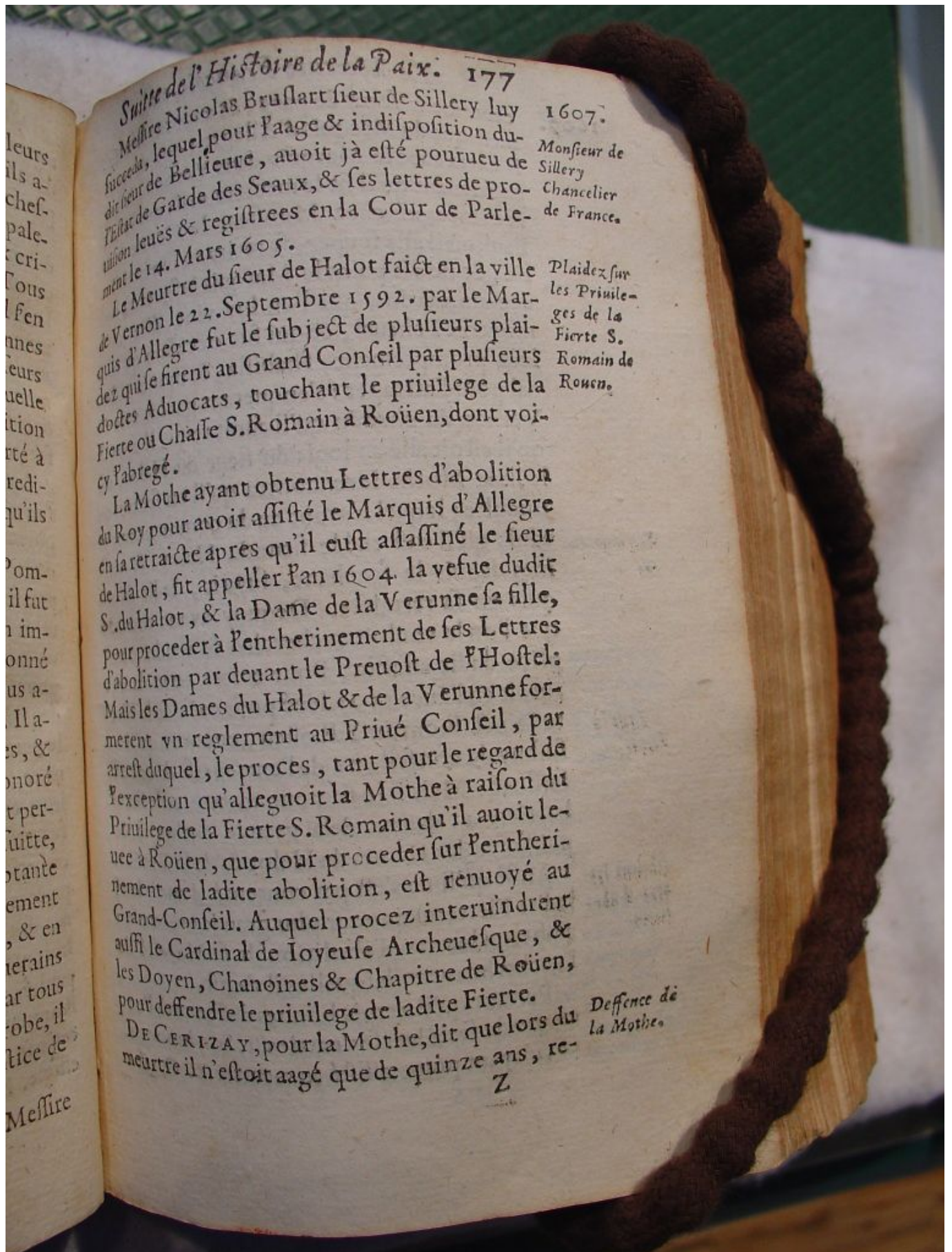
1607. *Le Mercure François, ou,*
 & interrogez de leur vie, quels estoient leurs peres, de leur premiere fortune, & où ils auoient gaigné en si peu de temps tant de richesses se trouuerent bien estonnez, & principalement sur leurs maluerfations: Tous leurs amis s'employeroient pour eux, & il s'en trouua tant de punissables alliez en de bonnes familles, qu'ils trouuerent assez d'intercesseurs pour gaigner la bonté de sa Maiesté, laquelle leur leua la crainte qu'ils auoient de la punition par mort, composerent pour auoir liberté à vne grande somme de deniers, & ainsi se redimerent en payant vne partie de l'or qu'ils auoient gaigné en faisant la griuelee.

*Mort du
Chancelier
de Bellicure.*

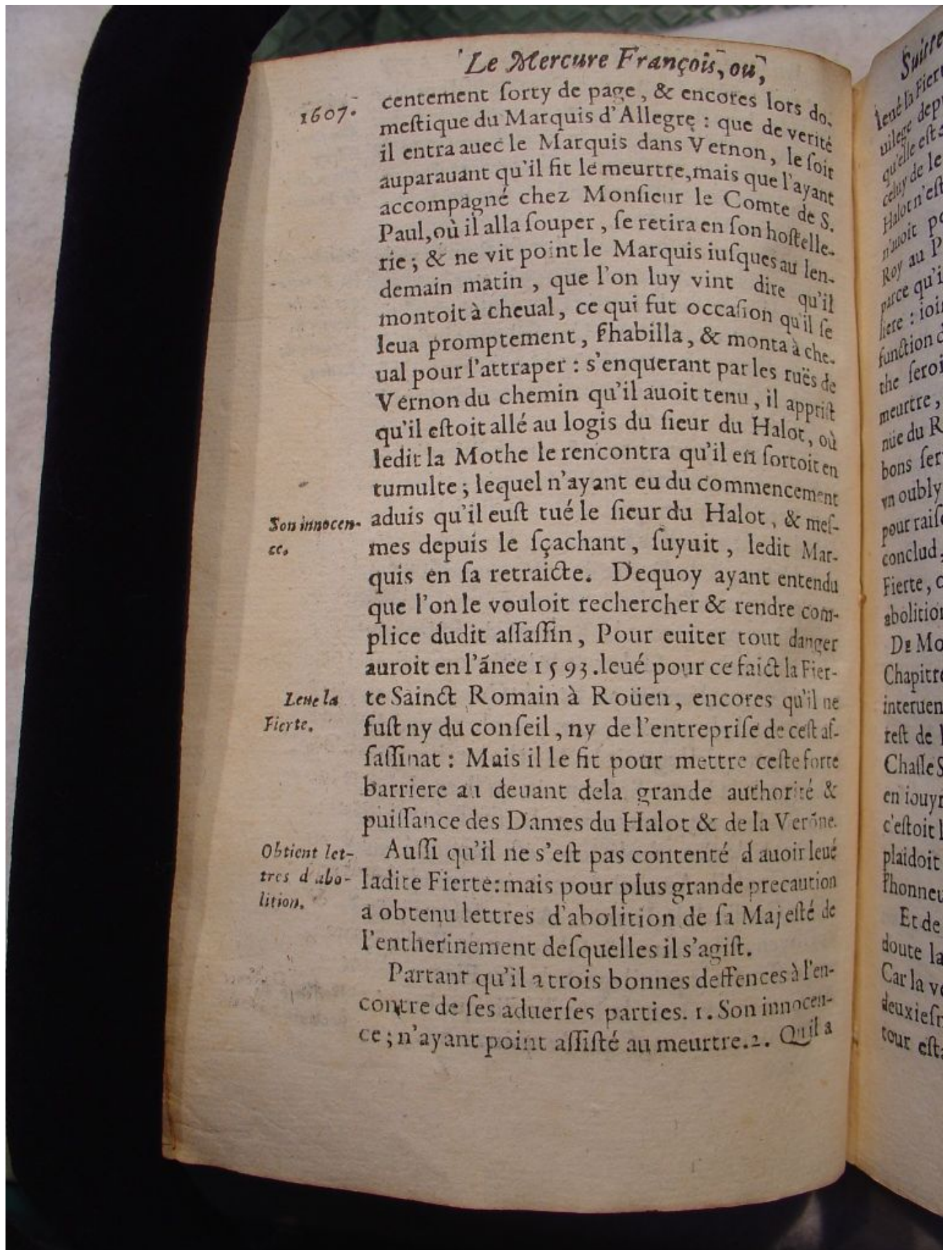
Le 5. de Septembre mourut Messire Pomponne de Bellicure Chancelier de France: il fut enterré à S. Germain de L'auxerrois. Son imployable constance & probité luy ont donné toutes les loüanges que les siecles que nous auons passé donnent à vn homme de bien. Il auoit de grandes qualitez recommandables, & peu communes en ce siecle. Lyon est honoré de la naissance d'vn si noble & excellent personnage: Cinq Rois de France tout de suite, ont eu ses seruices iusques à l'age de septante huit ans; pendant lesquels il s'est fidellement employé pour eux en affaires importants, & en Ambassades vers tous les Princes souuerains leurs voisins: Aussi apres auoir passé par tous les degrez d'honneur conuenables à sa robe, il est mort Chancelier & Clef de la Iustice de tout le Royaume.

Messire

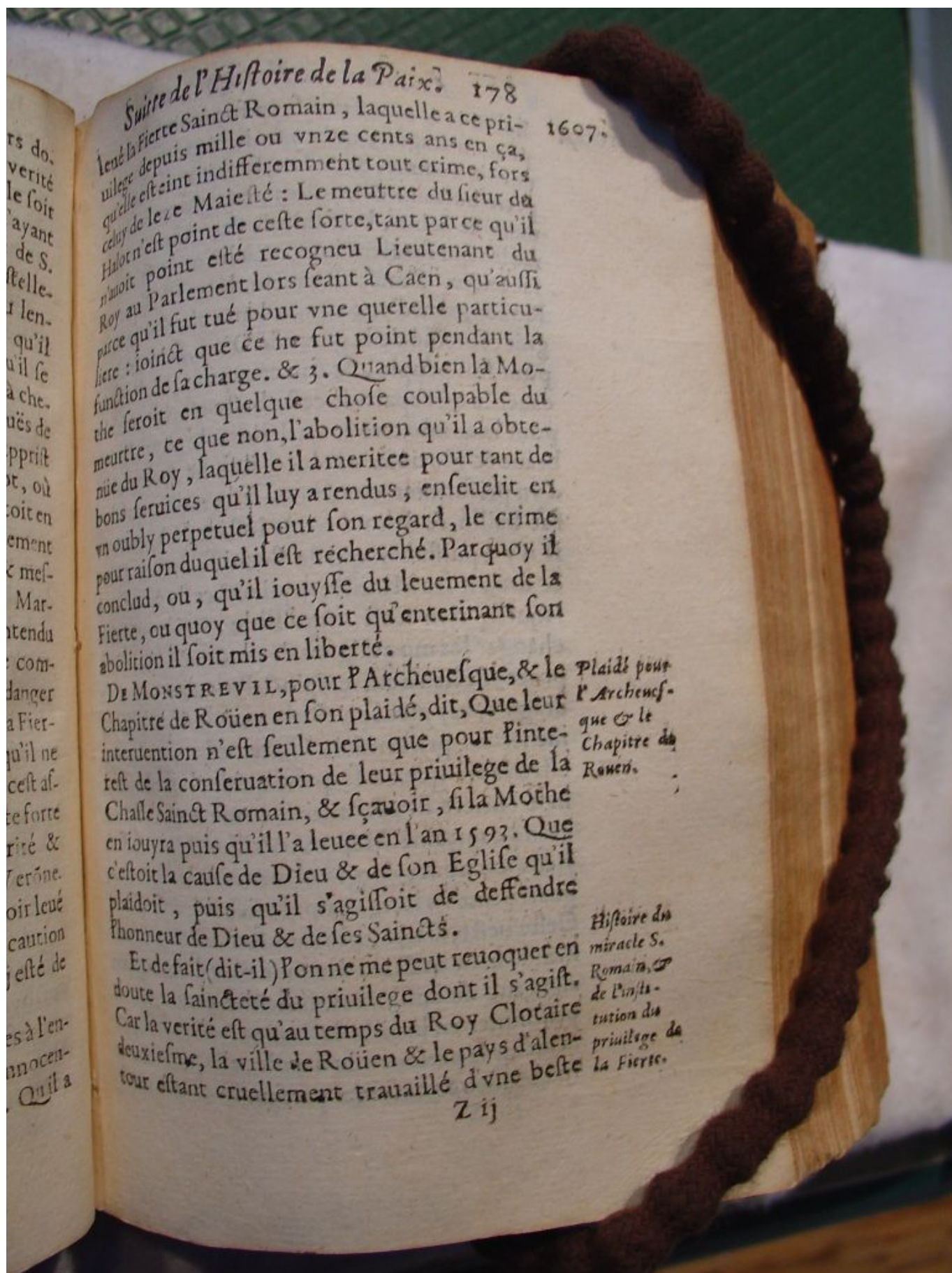
1607_177r.jpg



1607_177v.jpg



1607_178r.jpg



Suite de l'Histoire de la Paix. 178
 leue la Fierce Saint Romain, laquelle a ce pri- 1607.
 uilege depuis mille ou vnze cents ans en ça,
 qu'elle est eint indifferemment tout crime, fors
 ceulx de leze Maieité: Le meurtre du sieur de
 Halot n'est point de ceste sorte, tant parce qu'il
 n'auoit point esté recogneu Lieutenant du
 Roy au Parlement lors seant à Caen, qu'aussi
 parce qu'il fut tué pour vne querelle particu-
 liere: ioinct que ce ne fut point pendant la
 fonction de sa charge. & 3. Quand bien la Mo-
 tion seroit en quelque chose coupable du
 meurtre, ce que non, l'abolition qu'il a obte-
 nue du Roy, laquelle il a meritee pour tant de
 bons seruices qu'il luy a rendus, enseuelit en
 vn oubly perpetuel pour son regard, le crime
 pour raison duquel il est recherché. Parquoy il
 conclud, ou, qu'il iouyffe du leuement de la
 Fierce, ou quoy que ce soit qu'enterinant son
 abolition il soit mis en liberté.

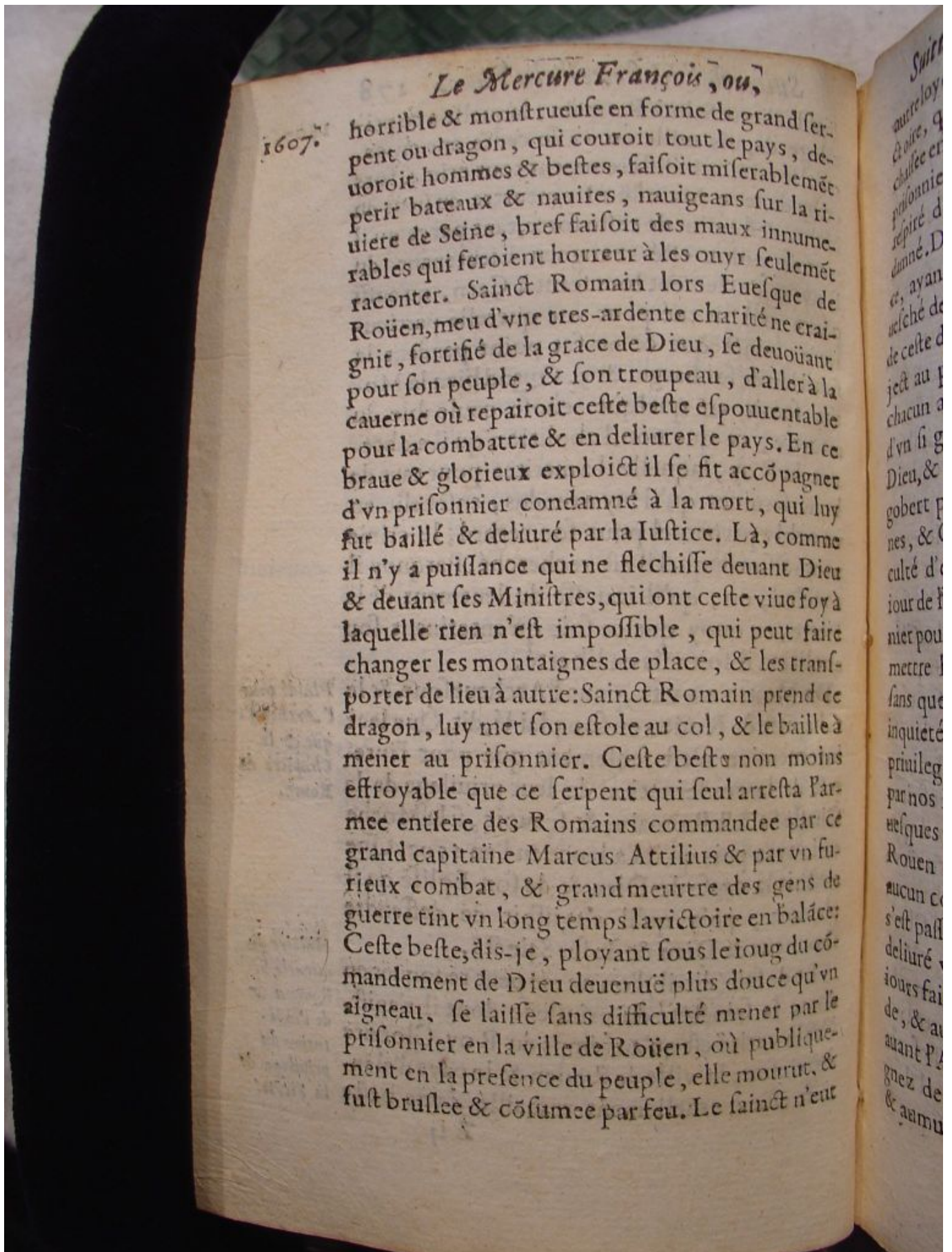
DE MONSTREUIL, pour l'Archeuesque, & le
 Chapitre de Roüen en son plaidé, dit, Que leur
 interuention n'est seulement que pour l'inte-
 rest de la conseruation de leur priuilege de la
 Challe Saint Romain, & scauoir, si la Mothe
 en iouyra puis qu'il l'a leuee en l'an 1593. Que
 c'estoit la cause de Dieu & de son Eglise qu'il
 plaidoit, puis qu'il s'agissoit de deffendre
 l'honneur de Dieu & de ses Saints.

Et de fait (dit-il) Pon ne me peut reuoker en
 doute la saincteté du priuilege dont il s'agist.
 Car la verité est qu'au temps du Roy Clotaire
 deuxiesme, la ville de Roüen & le pays d'alen-
 tour estant cruellement trauaillé d'vne beste
 Z ij

*Plaidé pour
 l'Archeuesque & le
 Chapitre de
 Roüen.*

*Histoire du
 miracle S.
 Romain, &
 de l'insti-
 tution du
 priuilege de
 la Fierce.*

1607_178v.jpg



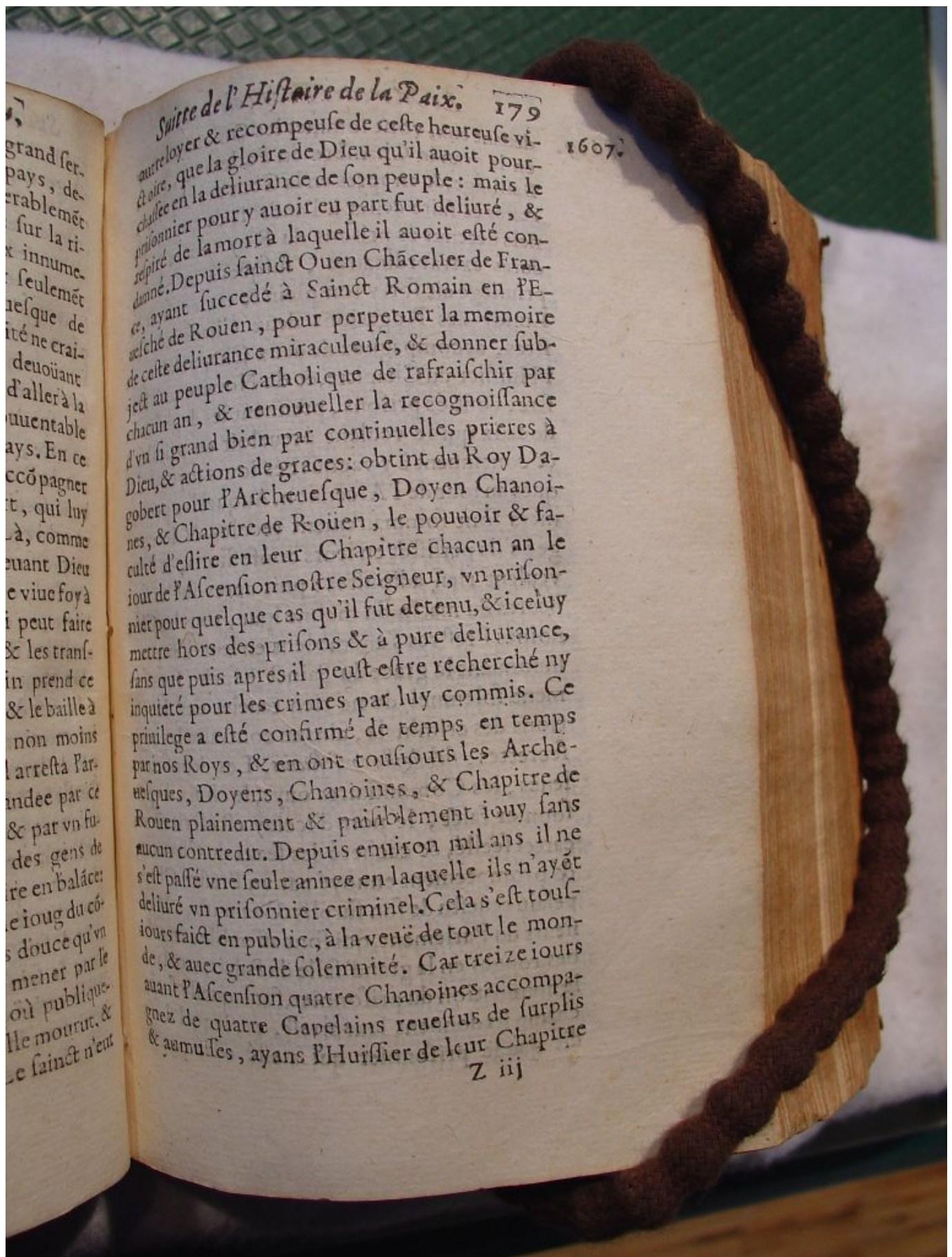
1607.

Le Mercure François, ou,

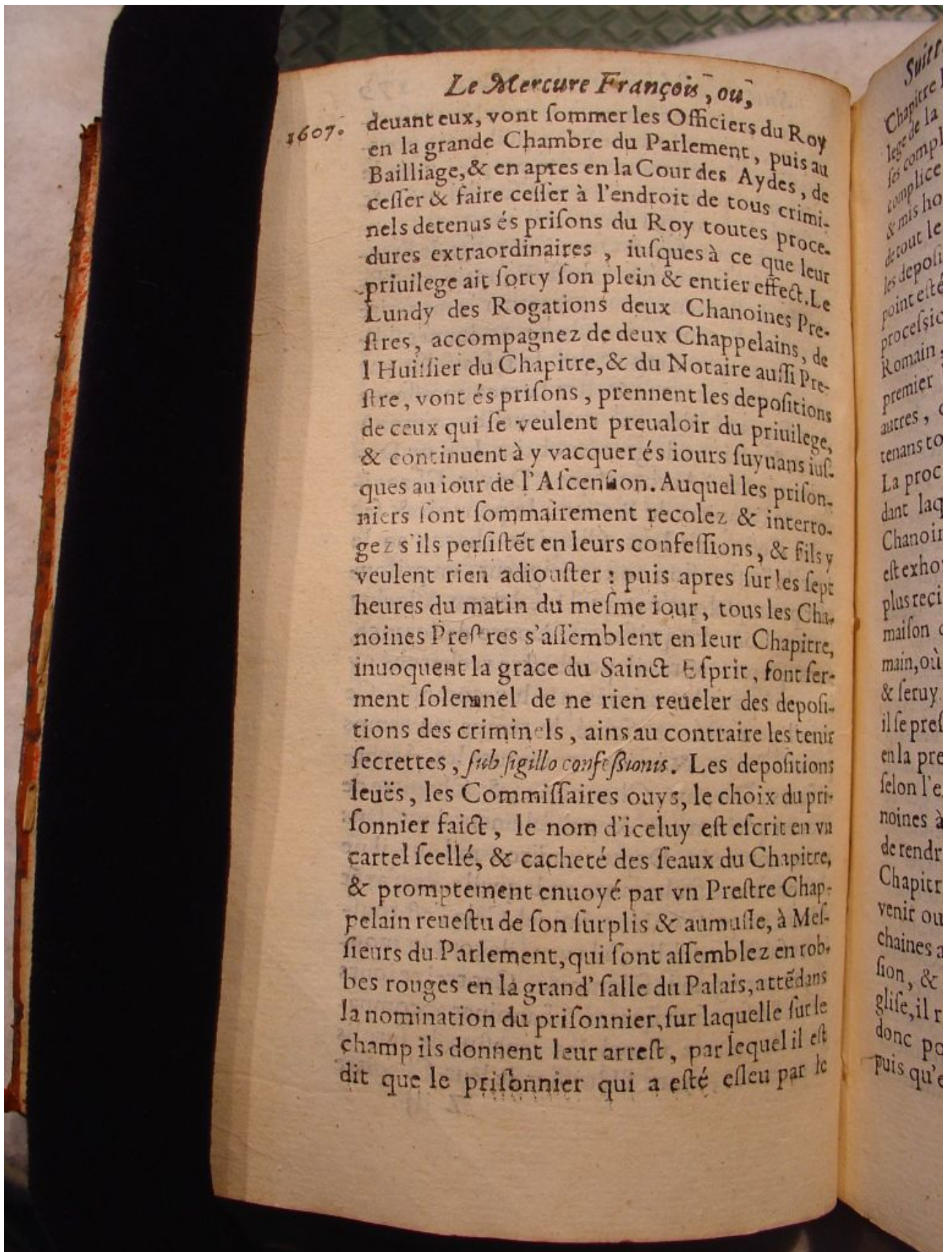
horrible & monstrueuse en forme de grand serpent ou dragon, qui couroit tout le pays, deuoroit hommes & bestes, faisoit miserablemēt perir bateaux & nauires, nauigeans sur la riuere de Seine, bref faisoit des maux innumérables qui feroient horreur à les ouyr seulement raconter. Sainct Romain lors Euesque de Roüen, meü d'vne tres-ardente charité ne craignit, fortifié de la grace de Dieu, se deuouant pour son peuple, & son troupeau, d'aller à la cauerne où repairoit ceste beste espouventable pour la combattre & en deliurer le pays. En ce braue & glorieux exploit il se fit accōpagner d'un prisonnier condamné à la mort, qui luy fut baillé & deliuré par la Iustice. Là, comme il n'y a puillance qui ne flechisse deuant Dieu & deuant ses Ministres, qui ont ceste viue foy à laquelle rien n'est impossible, qui peut faire changer les montaignes de place, & les transporter de lieu à autre: Sainct Romain prend ce dragon, luy met son estole au col, & le baille à mener au prisonnier. Ceste beste non moins effroyable que ce serpent qui seul arresta Parmee entiere des Romains commandee par ce grand capitaine Marcus Attilius & par vn furieux combat, & grand meurtre des gens de guerre tint vn long temps la victoire en balace: Ceste beste, dis-je, ployant sous le ioug du commandement de Dieu deuenüe plus douce qu'un aigneau, se laisse sans difficulté mener par le prisonnier en la ville de Roüen, où publiquement en la presence du peuple, elle mourut, & fust brullee & cōsumee par feu. Le saint n'eut

Saint
marceloy
à oire, q
challée en
poussie
depiré d
dammé. D
et, ayan
ueiché de
de ceste d
jett au p
chacun a
d'un si g
Dieu, &
gobert p
nes, &
culté d
iour de
nier pou
mettre l
sans que
inquieté
priuileg
par nos
uesques
Roüen
aucun c
s'est pass
deliuré
iours fai
de, & a
auant P
gnez de
& aamu

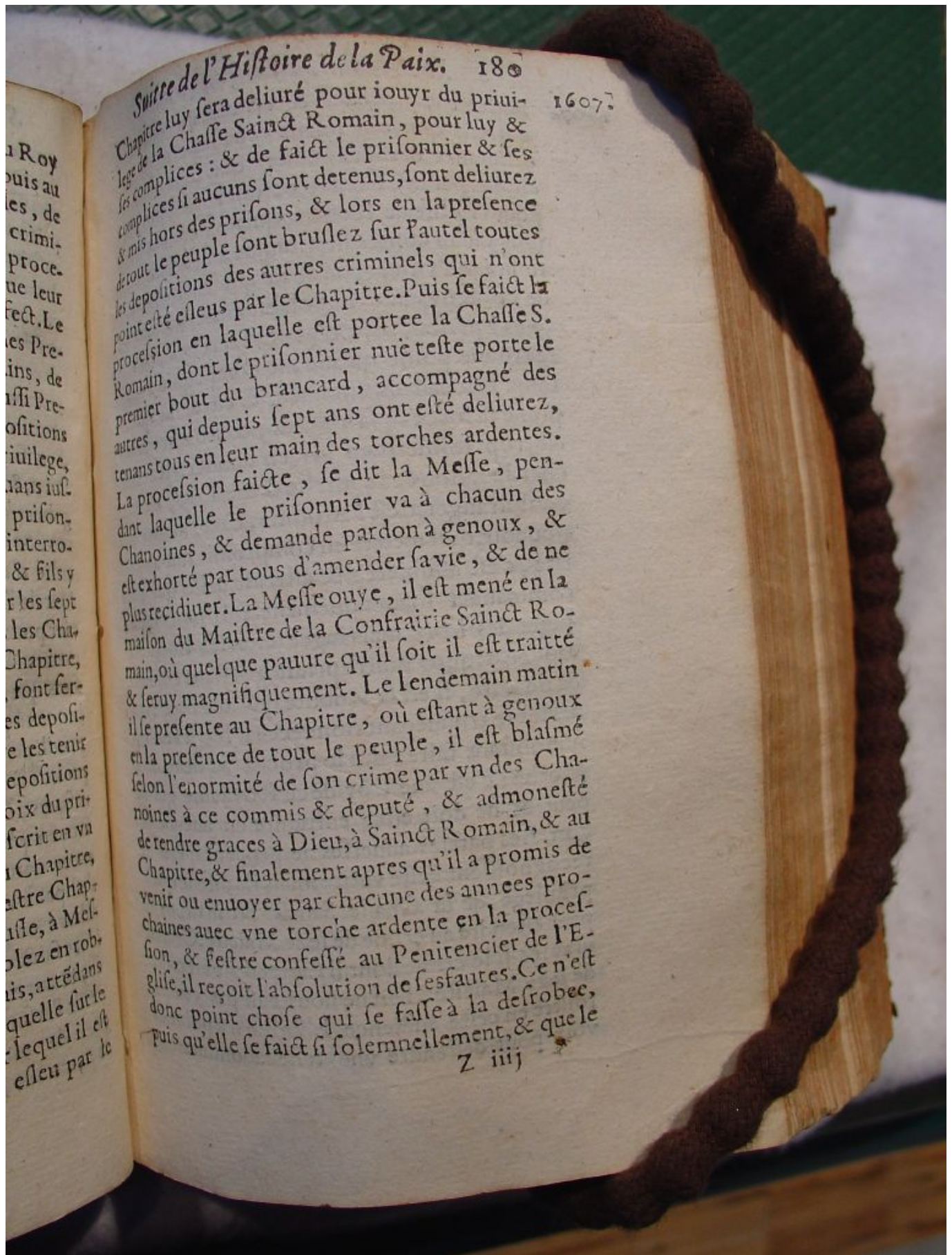
1607_179r.jpg



1607_179v.jpg



1607_180r.jpg



Suite de l'Histoire de la Paix. 180
Chapitre luy sera deliuré pour iouyr du priuilege de la Chasse Sainct Romain, pour luy & ses complices : & de fait le prisonnier & ses complices si aucuns sont detenus, sont deliurez & mis hors des prisons, & lors en la presence de tout le peuple sont bruslez sur l'autel toutes les depositions des autres criminels qui n'ont point esté esleus par le Chapitre. Puis se fait la procession en laquelle est portee la Chasse S. Romain, dont le prisonnier nuë teste porte le premier bout du brancard, accompagné des autres, qui depuis sept ans ont esté deliurez, tenans tous en leur main des torches ardentes. La procession faicte, se dit la Messe, pendant laquelle le prisonnier va à chacun des Chanoines, & demande pardon à genoux, & est exhorté par tous d'amender sa vie, & de ne plus recidiuer. La Messe ouye, il est mené en la maison du Maistre de la Confrairie Sainct Romain, où quelque pauvre qu'il soit il est traité & seruy magnifiquement. Le lendemain matin il se presente au Chapitre, où estant à genoux en la presence de tout le peuple, il est blasmé selon l'enormité de son crime par vn des Chanoines à ce commis & deputé, & admonesté de rendre graces à Dieu, à Sainct Romain, & au Chapitre, & finalement apres qu'il a promis de venir ou enuoyer par chacune des années prochaines avec vne torche ardente en la procession, & s'estre confessé au Penitencier de l'Eglise, il reçoit l'absolution de ses fautes. Ce n'est donc point chose qui se fasse à la desrobec, puis qu'elle se fait si solemnellement, & que le

Z iiii

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan